

Commission Régionale des Pêches  
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries  
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca  
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas  
do Golfo da Guine.

**ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE**

*« Institution spécialisée de la CEEAC »*

# **RAPPORT D'ACTIVITES**

## **DU**

# **DEUXIÈME TRIMESTRE 2017**



## **INTRODUCTION**

Le présent rapport d'activités vise à rendre compte des diverses activités menées par le Secrétariat Exécutif pendant le deuxième trimestre de l'année en cours.

La tenue de la 14<sup>ième</sup> Réunion du Comité Technique, du 09 au 11 mai 2017 à Libreville (Gabon), et l'évènement spécial de l'adhésion définitive de la République d'Angola à la COREP sont les activités qui, entre autres, ont retenu l'attention des Etats de la zone COREP.

### **I- PRINCIPAUX EVENEMENTS DU SIEGE**

#### **I-1. Principales correspondances**

##### **I.1.1 Courrier transmis**

- Le 13 avril 2017 : lettre adressée au Secrétaire Général de la CEEAC pour désignation du Secrétaire Exécutif et de l'Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation à participer respectueusement au Conseil des Ministres de la CEEAC et à la Réunion préparatoire des Experts ;
- Le 24 avril 2017 : lettre adressée au Directeur de l'UA-BIRA pour la désignation de Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA pour représenter la COREP à l'atelier de concertation et de coordination Institutionnelle pour faciliter le commerce transfrontalier de produits halieutiques à la frontière de Kye-Ossi, du 16 au 18 mai 2017 ;
- Le 25 avril 2017 : lettre adressée au Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales du Cameroun, Président en exercice de la COREP et aux autres Ministres en charge des Pêches et de l'Aquaculture de la zone COREP pour solliciter la participation des Membres du Comité Technique de leurs pays respectifs à la 14<sup>ième</sup> Réunion du Comité Technique ;
- Le 26 avril 2017 : lettres d'invitation adressées au Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale, au Secrétaire Général de la CEEAC et au Directeur Général de la CEBEVIRHA pour participer à la 14<sup>ième</sup> Réunion du Comité Technique ;
- Le 27 avril 2017 : Note Verbale adressée aux Ambassadeurs des pays de la zone COREP près la République Gabonaise pour les informer de l'organisation de la 14<sup>ième</sup> Réunion du Comité Technique de la COREP ;
- Le 27 avril 2017 : lettres adressées au Ministre en charge des Pêches et de l'Aquaculture du Tchad, du Burundi, du Rwanda et de la République Centrafricaine pour régularisation de l'adhésion à la COREP de leurs pays respectifs ;
- Le 02 mai 2017 : lettres adressées aux Ministres en charge des Pêches et de l'aquaculture de la zone COREP pour transmission du rapport d'Activités du Premier Trimestre 2017 ;



- Le 02 mai 2017 : Notes Verbales adressées aux Ambassadeurs des pays de la zone COREP près la République Gabonaise pour transmission du rapport d'Activités du Premier Trimestre 2017 de la COREP ;
- Le 03 mai 2017 : lettre d'invitation adressée au Directeur Général de l'Agence Nationale des Pêches et de l'Aquaculture à Libreville pour participer à la 14<sup>ème</sup> Réunion du Comité Technique ;
- Le 03 mai 2017 : lettre adressée au Directeur de la Police de l'Air et des Frontières à Libreville pour solliciter des visas d'entrée en faveur des Membres du Comité Technique devant participer à la 14<sup>ème</sup> Réunion du Comité Technique ;
- Le 03 mai 2017 : accusé de réception adressé au Ministre de la Pêche et Elevage de la République Démocratique du Congo relatif à la désignation de Madame Carole KAYEMBE ZAINA et Monsieur GAYO LEMBA en qualité de Membres du Comité Technique ;
- Le 08 mai 2017 : lettre adressée au Ministre des Pêches à Luanda pour notification des obligations financières vis-à-vis de la COREP suite à l'adhésion de la République d'Angola ;
- Le 18 mai 2017 : sincères et chaleureux vœux d'Anniversaire à l'occasion de la fête Nationale du Cameroun adressés au Président en exercice de la COREP.
- Le 18 mai 2017 : note verbale adressée à Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Cameroun près de la République Gabonaise pour présentation des vœux d'anniversaire à l'occasion de la fête nationale ;
- Le 24 mai 2017 : Note Verbale adressée au Ministère des Affaires Etrangères, de la Francophonie et de l'Intégration Régionale chargé des Gabonais de l'Etranger pour transmission de la liste actualisée du personnel diplomatique et d'appui de la COREP ;
- Les 29 et 30 mai 2017 : lettres adressées au Président en exercice de la COREP pour transmission de documents ;
- Le 09 juin 2017 : lettres adressées aux Ministres en charge des Pêches et de l'Aquaculture de la COREP et au Directeur Général des Pêches et de l'Aquaculture du Gabon pour le suivi des conclusions de la 14<sup>ème</sup> Réunion du Comité Technique de la COREP.
- Le 14 juin 2017 : lettre adressée au Directeur Général de la FAO relative à la participation du Secrétaire Exécutif de la COREP à la 40<sup>ème</sup> Session de la Conférence de la FAO ;
- Le 28 juin 2017 : lettre adressée au Ministre de la Pêche et Elevage de la République Démocratique du Congo relative à la présentation de nos sincères et chaleureux vœux à l'occasion du 57<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Indépendance de son pays ;
- Le 28 juin 2017 : Note Verbale adressée à l'Ambassade de la République Démocratique du Congo près la République Gabonaise pour la présentation des vœux d'Anniversaire à l'occasion du 57<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Indépendance de son pays.



## **❖ Courrier du Président en exercice transmis par le Secrétariat Exécutif**

- Le 03 avril 2017 : lettres de transmission aux Ministres en charge des Pêches et de l'Aquaculture de la zone COREP (Congo, République Démocratique du Congo, Gabon, Sao Tomé et Principe) relatives au paiement de la contribution statutaire de l'année 2017 et à la réduction de leurs arriérés des contributions, des années antérieures ;
- Le 03 avril 2017: lettre de Félicitations adressée à Madame la Ministre des Pêches à Luanda suite à l'adhésion de la République d'Angola à la COREP.

En substance, le Président a écrit, nous citons : « *Avec cette adhésion, j'émetts les vœux de voir les liens d'amitié et de coopération entre les Etats Membres de la COREP se raffermir encore davantage* », fin de citation ;

- Le 03 avril 2017 : lettres de transmission aux Ministres en charge des pêches et de l'aquaculture de la zone COREP portant à leur connaissance l'adhésion de la République d'Angola à la COREP.

Aussi, la République d'Angola qui participait à la Commission en qualité d'observateur devient Etat Membre de la COREP a-t-il ajouté.

### **I.1.2 Courrier réceptionné**

- Le 05 avril 2017 : lettre d'accuser réception de Madame le Ministre de l'Economie Forestière, de la Pêche et de l'Environnement, chargé de la Protection et de la Gestion Durable des Ecosystèmes de la République Gabonaise suite à la transmission du Message relatif à la signature d'une Convention de financement entre la COMHAFAT et la COREP le 18 février 2017 à Agadir au Maroc ;
- Le 19 avril 2017 : Note verbale de l'Ambassade de la République de Guinée en République Gabonaise donnant l'information selon laquelle le Gouvernement de Guinée présentera sa candidature comme Membre du Conseil d'Administration du Bureau International du Travail lors de la 106<sup>ème</sup> Session dudit Conseil qui se tiendra à Genève du 05 au 15 juin 2017.

A cet effet, la République de Guinée a sollicité le soutien de ses différents partenaires tout en les remerciant d'avance des dispositions utiles qu'ils voudront bien faire prendre en vue de son élection à ce poste ;

- Le 26 avril 2017 : lettre du Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Congo désignant Monsieur Jean Albert MILANDOU, Directeur des Affaires



Administratives et Financières à représenter Monsieur Appolinaire NGOUEBE, Directeur Général de la Pêche et de l'Aquaculture à la 14<sup>ème</sup> Réunion du Comité Technique de la COREP en raison de son indisponibilité ;

- Le 02 mai 2017 : lettres du Ministre de la Pêche et Elevage de la République Démocratique du Congo :
  - portant désignation de Monsieur François GAYO LEMBA et Madame Carole KAYEMBE ZAINA, respectivement Directeur Chef de service des Pêches et Conseillère en charge des Pêches et Aquaculture en qualité de Membres du Comité Technique de la COREP pour la République Démocratique du Congo ;
  - notifiant l'accusé de réception des billets d'avion desdits Membres du Comité Technique devant participer à la 14<sup>ème</sup> Réunion du Comité Technique ;
  
- le 05 mai 2017 : lettre du Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun, Président en exercice de la COREP, portant désignation de l'expert national du Cameroun, Docteur NGOLLONG NJANGI Jean Blaise pour l'élaboration du registre national des navires de pêche ;
- le 05 mai 2017 : lettre du Directeur Général des Pêches et de l'Aquaculture de la République Gabonaise portant confirmation de sa participation à la 14<sup>ème</sup> Réunion du Comité Technique en sa qualité de Membre dudit Comité pour la République Gabonaise ;
- le 10 mai 2017 : lettre du Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT au sujet de la contribution du Fonds Régional de Développement des Pêches de la COMHAFAT devant être transmise à Monsieur le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la République du Cameroun, Président en exercice de la COREP ;
- le 23 mai 2017 : Note Verbale du DECANAT du Corps Diplomatique portant à notre connaissance que la cérémonie de clôture du Dialogue National sans tabous, initialement prévue pour le mercredi 24 mai 2017, est reportée au vendredi 26 mai 2017, au Palais de la Présidence de la République ;
- le 07 juin 2017 : lettre du Président du Comité de Pilotage, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la République du Cameroun relative à la mission de terrain du Cabinet Carletas au sujet de l'étude sur la rapprochement des cadres institutionnels de la CEEAC, la CEMAC, et la CEPGL.



## **I-2. Des invitations**

### Pour les invitations avec effets au deuxième trimestre 2017

- Invitation de l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union Européenne à l'occasion de la Journée de l'Europe qui a eu lieu le 9 mai 2017 dans les jardins de sa résidence.
- Invitation du Directeur du Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA-BIRA) à prendre part à l'atelier de concertation et de coordination institutionnelle pour faciliter le commerce transfrontalier des produits halieutiques à la frontière de Kye-Ossi (Cameroun –Gabon- Guinée Equatoriale), du 16 au 18 mai 2017.
- Invitation du Directeur de l'UA-BIRA à participer à la troisième réunion du Comité de Pilotage des Projets FISH GOV et FISH TRADE qui a eu lieu les 17 et 18 mai 2017 à Maputo (Mozambique).
- Invitation de Son Excellence Monsieur Paolo De NICOLO, Ambassadeur d'Italie et Madame, de leur faire l'honneur d'assister à la réception qu'ils ont donnée à leur Résidence le vendredi 02 juin 2017, à l'occasion de la Fête Nationale de la République Italienne.

### Pour les invitations avec effet au 3<sup>ème</sup> trimestre 2017:

- Invitation de Madame le Ministre de l'Economie Forestière, de la Pêche et de l'Environnement chargé de la Protection et de la Gestion Durable des Ecosystèmes de la République Gabonaise à la cérémonie officielle de lancement de l'opération Albacore 2 devant se tenir le 05 juillet 2017 à Libreville.
- Invitation du Secrétaire Général de la CEEAC à l'appui à l'organisation de l'atelier d'appropriation des Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine par le personnel du Secrétariat Général de la CEEAC qui se tiendra du 24 au 26 juillet 2017, à Libreville (Gabon).

## **I-3. Des audiences**

- Le Secrétaire Exécutif a été reçu en audience le 31 mai 2017, par Monsieur l'Agent Comptable de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

Les échanges ont eu pour toile de fond la sollicitation du déblocage de la dotation de la CEEAC à la COREP afin de nous permettre d'exécuter dans les normes notre programme de travail.



- Audience accordée le 13 juin 2017 par le Secrétaire Exécutif, en présence des Administrateurs (Madame Flore WORA et Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA) au Dr Duval Antoine DEMBI (Directeur du Développement Industriel, des Mines et du Tourisme/CEMAC) et Monsieur Jean RAUX (Consultant ONUDI) qui ont exposé l'intérêt de l'étude de mise en place d'une stratégie commune (CEEAC – CEMAC) pour améliorer la compétitivité aux frontières. La COREP a fourni les éléments essentiels de la filière poisson.
- Audience accordée le 15 juin 2017 par le Secrétaire Exécutif, en présence de Monsieur Georges MBA ASSEKO (Directeur Général de l'Agence Nationale des Pêches et de l'Aquaculture) et des deux Administrateurs de la COREP, à Monsieur Andrès SABOUDJI, Représentant du CLS en Afrique Centrale pour échanger sur les possibilités de partenariat en matière de mise en place d'un système régional de suivi des navires par satellite.

## **II. SUIVI DES CONCLUSIONS DES SESSIONS DU CONSEIL DES MINISTRES ET DES REUNIONS DU COMITE TECHNIQUE**

- Nomination des Membres du Sous-Comité Scientifique : la situation reste toujours inchangée pour ce qui concerne l'Angola.
- Régularisation des contributions statutaires annuelles et du paiement des arriérés des contributions : aucun versement enregistré au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2017.
- Adhésion des pays observateurs à la Convention de la COREP : la Guinée Equatoriale reste le seul pays à n'avoir pas encore concrétisé son engagement d'adhésion à la Convention de la COREP.
- Bien que programmée pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2017, la 2<sup>ème</sup> Réunion du Sous-Comité Scientifique a été reportée pour une date non encore fixée, faute de trésorerie.
- Définir des points focaux dans les différents pays membres de la COREP, qui serviront de relais d'informations liées à la pêche et à l'aquaculture (avec l'agent en charge de l'information et de la communication) : ces points focaux n'ont pas encore été désignés par les Etats.
- Elaborer une cartographie des organisations piscicoles de la zone COREP afin d'avoir une plus large connaissance des acteurs du domaine des pêches (proposition déjà faite dans le programme de travail de l'Agent Chargé du Service de l'Information/Communication.



- Créer un groupe de travail pour le suivi des statistiques des données de pêche : le groupe devra exercer sous la responsabilité du Sous-Comité Scientifique et il est en cours de création.
- Inviter les Etats à affecter des stagiaires au Secrétariat Exécutif pendant une année au plus, à la charge des Etats, pour renforcer les capacités techniques et opérationnelles de la COREP.
- Lors de la présentation du site web, il a été recommandé de créer un onglet sur le site qui donne accès aux archives de la COREP et de prévoir la sécurisation des informations sensibles: le Secrétariat Exécutif dispose déjà d'un serveur de stockage qui fait office d'archives et publie régulièrement les rapports des missions sur le site web.
- Pour l'établissement d'un répertoire des experts (pêche et aquaculture), le formulaire est disponible en ligne sur notre site web et le répertoire contient déjà quelques données pouvant être consultées.

### **III. RENCONTRES REGIONALES ET INTERNATIONALES**

- Atelier sur « la contribution des Points de Débarquement Aménagés (PDA) à la réalisation du plein potentiel de la pêche artisanale » organisé par la COMHAFAT, 03 – 07 avril 2017, Tanger (Maroc).
- Atelier sur « l'aquaculture en zone COMHAFAT : un potentiel en quête de valorisation », M'Diq (Maroc), 12 – 16 avril 2017.
- Atelier sur le renforcement des capacités en systèmes de Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS), Pointe-Noire (Congo), 16 – 23 avril 2017.
- Atelier consultatif sur l'établissement d'un Réseau Continental des Associations de Femmes Transformatrices et Commerçantes de Poissons, Dar-es-Salam (Tanzanie), 18 – 23 avril 2017.
- Atelier de concertation et de coordination institutionnelle pour faciliter le commerce transfrontalier des produits halieutiques, 14 – 24 mai 2017, Kye-Ossi (Fronière Cameroun – Gabon – Guinée Equatoriale).
- Comité de Pilotage des Programmes FISH GOV et FISH TRADE, Maputo (Mozambique), 15 – 2 mai 2017.



#### **IV. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D’ACTION STRATEGIQUE 2016 - 2020**

Dans le rapport d’Activités du 1<sup>er</sup> trimestre 2017, nous avons signalé que l’année 2016 a été une année très difficile compte tenu de l’irrégularité de paiement des contributions statutaires et des arriérés des contributions des années antérieures par les pays membres, mais qu’un effort avait été fait pour réaliser un maximum d’activités.

L’année 2017 s’annonce être encore plus difficile que la précédente, les activités amorcées en 2016 risquent de rester inachevées en décembre 2017.

A titre de rappel, le programme de travail de l’année 2017 prévoit, outre le parachèvement des activités initiées en 2016, la réalisation des activités ci-après :

- Édition et diffusion du document du plan d’action stratégique 2016-2020 – PAS II ;
- Édition et diffusion des textes connexes à la convention révisée ;
- Activités post projet (FAO-COREP : TCP/SFC/3501) de renforcement de collecte de données des pêches en Afrique Centrale ;
- Activités liées à la gouvernance régionale des pêches et de l’aquaculture ;
- Mise en place du Centre Régional d’Excellence en Aquaculture ;
- Mise en œuvre de la stratégie de l’information et de la communication ;
- Projet de renforcement des capacités des acteurs de la pêche ;
- Appui à la mise en œuvre des Instruments Internationaux ;
- Appui à l’aménagement des pêcheries concernant les ressources partagées.

Pour la mise en œuvre de ces activités, le Secrétariat Exécutif poursuit les négociations avec les différents partenaires techniques et financiers, notamment la FAO, l’UA-BIRA, la COMHAFAT, l’Agence du NEPAD et la Banque Mondiale.

##### **IV.1 Activités liées à la gouvernance régionale des pêches et de l’aquaculture :**

Pour l’exécution de ces activités, le Secrétariat Exécutif a mené à terme les négociations avec l’UA-BIRA et la COMHAFAT :

- Concernant la convention de financement signée par la COMHAFAT et la COREP pour l’exécution du projet d’établissement, au sein des pays membres de la COREP, de registres nationaux normalisés et d’un registre régional de navires de pêche industrielle, le recrutement des experts nationaux SCS se poursuit et les contrats de prestation des services ont déjà été approuvés.



- En prévision de la mise en œuvre du Plan Stratégique Régional SCS :
  - l'UA-BIRA s'est engagé à financer un équipement (pour le compte de la COREP) au profit du Centre Multinational de Coordination (CMC/CEEAC) situé à Douala (Cameroun) et chargé de la surveillance en mer (l'appel d'offre a été lancé) ;
  - l'UA-BIRA s'est également engagé à financer deux experts pour une consultation de mise en place d'une cellule de coordination régionale SCS au sein de la COREP.

#### **IV.2 Activités post-projet (FAO-COREP : TCP/SFC/3501) - Appui à la mise en œuvre des Instruments Internationaux - Appui à l'aménagement des pêcheries concernant les ressources partagées.**

Pour l'exécution de ces activités, le Secrétariat Exécutif continue les négociations avec la FAO pour la finalisation d'un canevas de travail qui soit conforme à la programmation du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale.

#### **IV.3 Activités pour un projet régional intégré**

Le Secrétariat Exécutif poursuit les négociations avec la Banque Mondiale pour la mise en place d'un projet régional des pêches (avec des volets nationaux) pour la gouvernance des pêches et le renforcement institutionnel.

Le Président en exercice de la COREP a déjà donné mandat au Secrétaire Exécutif à cette fin et les pays membres ont été sensibilisés pour s'approprier le projet. Cette appropriation devra être concrétisée par lettre adressée à la Banque Mondiale sollicitant un financement substantiel en faveur dudit projet, tout en indiquant son importance économique, sociale et stratégique pour le pays. Deux pays ont déjà réagi positivement (RD Congo et Sao Tomé e Principe).

#### **IV.4 Mise en œuvre de la stratégie de communication et de l'information**

##### ***IV-4.1 Projet TCP/SFC/3501 :***

Dans les activités prévues pour le compte du deuxième trimestre de l'année en cours, nous avons prévu améliorer la base de données sur les statistiques de pêche de la sous-région. Le webmaster travaille quotidiennement sur la base de données. La nouvelle plateforme devrait être présentée à la 15<sup>ème</sup> Réunion du Comité Technique.



#### ***IV-4.2 Registre des navires de pêche :***

Le webmaster a été chargé de travailler (en attendant la désignation des experts nationaux) sur la conception et la réalisation de l'application numérique qui permettra de consulter le registre. Cette Application sera revue en fonction des spécificités techniques et fonctionnelles que l'expert international adoptera avec les experts nationaux.

### **V. GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE**

#### **VI-1 Gestion Financière**

La gestion financière de la COREP au deuxième trimestre 2017, se présente ainsi qu'il suit:

<b>Date</b>	<b>Libellé</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Solde</b>
01-avr-17	<b>Report</b>	<b>63 605 085</b>		
	Recettes	0		
	Recettes cumulés	<b>63 605 085</b>		
	Dépenses (-)	60 360 556		
	<b>Reste:</b>	<b>3 244 529</b>		
	<b>NB:</b>			
	<i>Recettes</i>			
avril 2017		0		
mai 2017		0		
juin 2017		0		
	<b>Sous-total:</b>	<b>0</b>		
	<i>Dépenses</i>			
	Dépenses sur fonds des Etats Membres et de la CEEAC:			
30-avr-17			18 269 758	
31-mai-17			31 924 953	
30-juin-17			10 165 845	
	<b>Sous-total:</b>		<b>60 360 556</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>63 605 085</b>	<b>60 360 556</b>	<b>3 244 529</b>

#### **VI-2 Gestion Administrative**

##### **VI.2.1 Gestion des Ressources Humaines**

L'Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique, les deux Gardiens et l'Assistante du Secrétaire Exécutif ont bénéficiés, durant la période d'avril à juin 2017, de la première tranche de leurs congés annuels partiels.

## **VI.2.2 Gestion du patrimoine**

Pour pallier aux nombreuses coupures d'électricité constatées au Siège de la COREP, le Secrétariat Exécutif a procédé à l'achat et à la pose d'un nouveau disjoncteur au mois d'avril 2017.

### **CONCLUSION**

En guise de conclusion, nous ressentons une grande satisfaction après avoir organisé ce trimestre finissant, la 14<sup>ème</sup> Réunion du Comité Technique de la COREP, en dépit des difficultés financières qu'éprouve l'Institution.

Il sied de souligner que cette réunion, dite Session budgétaire, présidée par le nouveau Président en exercice du Comité Technique, a connu entre autres la célébration dans la liesse générale de l'adhésion définitive de la République d'Angola à la COREP, au cours d'un évènement spécial prévu à cet effet.

Enfin, pour nous permettre d'exécuter avec assurance le Programme de travail adopté pour l'année 2017, nous exhortons les Membres du Comité Technique à sensibiliser au mieux les Autorités compétentes pour que les Etats Membres s'acquittent de leurs contributions statutaires annuelles et réduisent, tant soit peu, leurs arriérés de contributions aux fins de mettre à la disposition du Secrétariat Exécutif des moyens financiers substantiels devant conduire à la mise en œuvre, sans heurt, de l'ensemble des activités retenues pour l'année 2017

Fait à Libreville, le 30 juin 2017

**Le Secrétaire Exécutif**

**Emile ESSEMA**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Emile ESSEMA', is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'LE SECRETAIRE EXECUTIF' and 'COREP' around its perimeter. The signature is written in a cursive style with long, sweeping lines.